

## Me Joseph explique sa plainte contre le président du Conseil de l'Ordre des Médecins



[Source : francesoir.fr]

ENTRETIEN – Avec Me Joseph, Doyen du Barreau de Grenoble, qui s'est dressé contre la « Scientocratie », et a été pressenti par des médecins et des particuliers pour déposer une plainte à l'encontre du Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins pour :

- Complicité d'assassinat
- Complicité de mise en péril de mineur par personnes ayant autorité.

FranceSoir : Me Joseph, pourquoi parlez-vous de « Scientocratie » ?

JPJ : Depuis le début de l'épidémie de Covid 19, un quarteron de scientifiques, ayant pour la plupart, d'importants liens d'intérêt avec l'industrie pharmaceutique, semble donner des directives aux politiques, contre l'avis de milliers de médecins de terrain, et de médecins hospitaliers, mais ont seuls, droit à la parole, ce qui fait que l'on voit toujours les mêmes sur les grands médias.

Cette Scientocratie a généré une peur totalement irrationnelle, faisant accepter l'inacceptable à une population totalement chloroformée, qui n'a pas réagi à toutes les contradictions, les incohérences, et l'inefficacité des mesures dites sanitaires, à tel point que si l'on avait dit aux gens que le virus flottait dans l'air à un mètre de hauteur, ils se seraient tous mis à marcher à 4 pattes.

Cette méthode n'est pas nouvelle, puisque, lors du procès de Nüremberg, le Gruppenführer S.S. KALTENBRUNNER a déclaré « *...On peut faire accepter n'importe quoi à une population qui a peur...* »

Pourtant, il y a des évidences :

- On a fermé les bars et restaurants, et cela n'a rien changé.
- On a instauré des couvre-feux, ce qui a amené des dizaines de milliers de personnes à s'entasser dans les grandes surfaces, juste avant la fermeture, dans la violation la plus totale de la distanciation soi-disant nécessaire, et cela n'a rien changé.
- Aujourd'hui, une grande partie de la population est vaccinée, et la

courbe redescend extrêmement lentement, alors qu'on aurait pu s'attendre à une baisse vertigineuse.

- Les grands rassemblements de l'été 2020 (Fête de la musique, 14 juillet, etc...) puis plus tard des rave parties, des fêtes clandestines, n'ont pas donné de malades, ni même de « clusters ».
- Le vocabulaire des médias est scandaleux, puisqu'on parle tous les jours de « nouveaux cas » qui sont en réalité des personnes testées positives et que l'on appelle « malades asymptomatiques », ce qui pour moi signifie des porteurs sains qui ne tomberont pas malades, et ceci d'autant plus que des scientifiques de plusieurs pays, ont démontré que les tests PCR identifiaient jusqu'à 90% de faux positifs.

Ces Scientocrates, ont perdu toute notion d'immunité, et d'humanité, à tel point qu'ils semblent avoir oublié que depuis des siècles un à 40 millions de virus flottent en permanence dans chaque mètre cube d'air que nous respirons. Si nous continuons d'être des moutons sans réagir, demain il nous faudra recevoir chacun des milliers de vaccins, et porter le masque en permanence, comme si l'être humain était tellement mal conçu, qu'il ne pourrait survivre sans une ribambelle de vaccins...

Si cette logique infernale continue, nous n'aurons plus le droit d'avoir une immunité naturelle, et notre intégrité corporelle sera violée en permanence, ce qui fait que, paradoxalement, nous serons tout le temps souffreteux, voire malades, ayant perdu toutes nos défenses naturelles.

D'ailleurs, notre Premier ministre a déclaré récemment qu'il faudrait peut être porter le masque à chaque nouvelle grippe, comme si notre immunité s'était totalement effondrée ! Certes, en ne sortant plus ou presque, en respirant mal derrière nos masques, véritables muselières, en ne pratiquant plus de sports, les gymnases étant fermés, en entendant tous les jours et partout des messages anxiogènes, on recueille tous les ingrédients d'une mauvaise immunité !

Pourtant, nombreux sont les médecins de terrain tout aussi diplômés que le quarteron de Scientocrates précité, et qui tentent en vain, de nous alerter sur l'incohérence des mesures dites sanitaires, et qui ont publié de nombreux articles ou vidéos, dans le silence scandaleux des grands médias. Je peux citer de mémoire: Les Pr Montagnier, Raoult, Perronne, le Dr Fouché, Dr Nicole et Gérard Delépine, Reliquet, de Lorgeril, Maudrux, Tal Schaller, Henrion-Caude, (que certains médias ont tenté en vain, de présenter comme illuminé),...Sans parler des nombreux médecins à l'étranger qui évoquent les mêmes sujets comme le Pr Harvey Risch, Peter McCullough, Pierre Kory aux Etats-Unis, qui ont témoigné devant la commission du Sénat américain.

Les Scientocrates voudraient faire croire qu'ils détiennent l'intégralité du Savoir, car dès qu'il existe une méthode qu'ils ne connaissent pas, non seulement ils la nient, mais en plus ils la poursuivent, comme pour préserver leur savoir limité et dogmatique.

N'oublions pas que le célèbre épistémologue Bachelard, incitait à la critique de la Science. Et pourtant j'ai assisté à des guérisons « scientifiquement impossibles » ... Et naturellement, ceux qui n'y croient pas n'auront jamais le temps de venir vérifier les méthodes qu'ils contestent.

FS : Pourquoi parlez-vous de crise « dite » sanitaire ?

JPJ : On a réussi à faire croire à la population que l'épidémie actuelle était plus grave que toutes les épidémies que l'on a connues dans le passé, ce qui a justifié des mesures liberticides que l'on n'avait jamais connues auparavant. Or ce postulat était faux.

L'on sait aujourd'hui que si on « attrape » ce virus, on a plus de 99% de chances de survie. Le risque est donc moins élevé que le cancer, les AVC, le tabagisme ou la malbouffe, ou même prendre la voiture un week-end de Pâques.

Pour moi la crise est politique, sinon l'on n'aurait pas assisté à toutes ces incohérences, et on a l'impression que les mesures liberticides se décident progressivement, comme pour nous habituer progressivement à l'inacceptable : le masque à l'intérieur, puis dans certaines rues, puis dans toute la ville, etc... Le couvre feu à 22h, puis 20h, puis 18h...

Les contradictions et les incohérences déstabilisent les plus fragiles. Sommes nous toujours en démocratie lorsque l'hygiénisme gouverne toute notre politique ?

En février 2020 le confinement « *allait faire flamber l'épidémie* », un mois plus tard, le confinement « *allait ralentir l'épidémie* ».

Quand les restaurants étaient ouverts, il fallait mettre le masque quand on était debout, et l'enlever une fois assis ; comme si le virus flottait à 1m 50 du sol !

À la Toussaint 2020, les restaurateurs ont espéré rouvrir en janvier, puis en février, puis en mars... On a joué avec les nerfs de tout le monde avec le système de la carotte et de l'âne. Si on leur avait dit dès la Toussaint qu'il y en aurait pour 7 mois, peut-être les rues auraient elles été envahies de manifestants craignant plus pour leur survie professionnelle que le risque de 0,05% « d'attraper » le virus.

Les remontées mécaniques dans les stations de ski, vont rouvrir quand il n'y aura plus de neige, et un député s'est étonné du fait qu'à la mi-

mai, les discothèques resteront fermées, alors que les clubs échangistes pourront rouvrir...

Bref, on n'avait pas revu de telles incohérences et contradictions depuis le IIIème Reich.

Le pourquoi de tout cela est un autre débat sur lequel il faudra bien s'exprimer un jour.

FS : pouvez-vous nous expliquer la nature des plaintes que l'on vous demande de déposer ?

JPJ : Sur le site de l'Ordre des Médecins, il est indiqué, notamment :

*« ...Veiller à la qualité des soins... »  
« ...Aux côtés des représentants des autres professionnels de santé, l'Ordre veille à la qualité des soins et au respect des droits des patients. Il s'assure de l'indépendance professionnelle de tous ses membres dans leurs relations avec l'industrie pharmaceutique et biomédicale... »*

Les plaintes portent sur deux points principaux

- La complicité d'assassinat
- Complicité de mise en péril de mineurs par personnes ayant autorité.

FS : la complicité d'assassinat est une accusation forte, pouvez-vous expliciter les contours ?

JPJ : Dès le début de la pandémie, l'Ordre national des médecins a été informé en même temps que le ministère de la Santé du fait qu'il existait trois thérapeutiques mondialement utilisées et efficaces, ainsi que d'autres thérapeutiques moins connues, mais utilisées avec succès dans divers coins de France :

- L'hydroxychloroquine,
- La Vitamine C à haute dose et en perfusion (voir le protocole du Dr.

MARICK aux U.S.A. : 100% de guérisons)

- L'*artemisia annua* utilisée notamment à Madagascar (qui, fin mars 2021, indiquait avoir eu 355 décès depuis le début de l'épidémie pour une population d'environ 27 millions d'habitants).

Par la suite, l'on a appris que l'ivermectine, médicament utilisé depuis longtemps, et peu coûteux, donnait d'excellents résultats. En outre, dans de nombreux coins de France, des médecins avaient découvert des thérapeutiques qui fonctionnaient, puisque leurs patients guérissaient et ne n'avaient pas nécessité d'hospitalisation. Malgré de nombreux courriers, et même des recours au Conseil d'Etat, le ministère de la Santé a continué d'occulter toutes les thérapeutiques existantes.

Même si certains objectaient que ces thérapeutiques « n'étaient pas scientifiquement prouvées », pourquoi les interdire dans la mesure où elles n'avaient pas ou peu d'effets indésirables ? En attendant, ceux qui ont guéri, n'ont peut être pas guéri « scientifiquement », mais ils ont guéri...

En outre, M. le président de l'Ordre National des médecins, parallèlement, a interdit à tous les médecins de prescrire ces thérapeutiques, poursuivant même ceux qui contrevenaient à ces directives, se contentant de leur conseiller de dire à leurs patients :

- soit, si leur état ne semblait pas trop grave, de rester chez eux et « prendre du Doliprane », (et d'attendre en fait que leur état ne s'aggrave)
- soit de se rendre aux urgences à l'hôpital.

Or, la plupart des personnes décédées à l'hôpital, l'ont été entre le premier et le troisième jour de leur admission, ce qui montre qu'ils n'ont pas été traités, car ils ne pouvaient pas l'être pour les raisons précitées, alors que l'on a su très tôt que ces thérapeutiques devaient être utilisées dès les premiers symptômes.

Dès mars 2020, de nombreuses voix s'élevaient pour dénoncer le fait que la dissimulation et l'interdiction des traitements, masquaient une future « opération vaccinale ». Des milliers de médecins généralistes se plaignaient de ne pouvoir rien prescrire aux patients présentant les symptômes de cette maladie, et étaient contraints de leur dire de rester chez eux en attendant que leur état s'aggrave et qu'ils soient hospitalisés. C'est donc en connaissance de cause, en sachant que les personnes non soignées dès le début, seraient susceptibles d'avoir très vite un pronostic vital engagé, que le président du Conseil national de l'Ordre, a délibérément et volontairement, conduit des milliers de patients à la mort.

Il s'est donc rendu complice d'un assassinat collectif par fournitures d'instructions, de directives et de menaces. (art. 221-3 du Code Pénal).

Lorsque l'on regarde quelqu'un se noyer sans rien faire, l'on est coupable d'omission de porter secours. Mais si l'on empêche les secours d'intervenir, l'on devient un meurtrier.

FS : pourquoi complice ?

JPJ : Les personnes qui, en connaissance de cause, ont donné des directives nationales aboutissant à interdire que l'on soigne les gens dès les premiers symptômes, se sont rendues coupables d'assassinat, puisque leur action était de toute évidence, préméditée. En relayant ces directives par des menaces de poursuites disciplinaires à l'encontre des médecins, le Président du Conseil national de l'Ordre, s'est rendu coupable de complicité d'assassinat.

FS : qui seront les plaignants ?

Il y aura trois séries de plaignants :

- Les personnes dont un proche est décédé du Covid 19,
- Les personnes qui ont survécu à une hospitalisation, consécutive à une absence de soins avant cette hospitalisation, et qui estiment avoir été victimes d'une tentative d'assassinat,
- Les médecins dont plusieurs patients sont décédés, car ils n'ont pas eu le droit de les soigner à temps, et qui vont devoir affronter les reproches des familles, outre le fait qu'ils ont perdu des patients.

FS : sur la seconde cause, la complicité de mise en péril de mineurs par personnes ayant autorité, quelles explications et éclairages pouvez-vous amener ?

JPJ : Il est vrai que c'est plus compliqué. Cependant des milliers de médecins et spécialistes dénoncent l'inefficacité du port du masque, tel qu'il est utilisé par la population, et dénoncent les effets psychologiques et physiologiques désastreux chez les enfants qui, de toutes manières, sont très peu, voire par du tout, vecteurs de la contagion, mais que l'on culpabilise, leur laissant déduire que c'est est à eux de protéger les adultes...

De nombreux scientifiques dénoncent également les effets désastreux qu'aura le port du masque à long terme sur le cerveau humain, lui causant des problèmes irréversibles.

Des centaines d'enfants se plaignent de maux de tête, difficultés respiratoires, angoisses, eczéma, crises d'asthme, etc...

De nombreux articles de presse dénoncent la maltraitance que subissent les enfants.

Alors que le Décret du 29 Octobre 2020 instituant l'obligation du port du masque, prévoit une contre-indication médicale si la personne se trouve en situation de handicap, et alors que le fait de respirer incomplètement et continuellement constitue par définition un handicap, M. le Président du Conseil National de l'Ordre des médecins, menace de poursuites disciplinaires les médecins qui délivreraient des certificats de contre-indication.

Or, les chefs d'établissement scolaires, en imposant le port d'un masque tant inefficace que toxique, se rendent coupables de mise en péril de mineurs par personnes ayant autorité.

En menaçant tout médecin qui délivrerait un certificat de contre-indication, M. le président du Conseil National de l'ordre des médecins, empêche de nombreux enfants de rester en bonne santé, et se fait donc le complice de l'infraction de mise en péril de mineurs par personnes ayant autorité. (art. 227-15 du Code Pénal)

Les parents seraient donc recevables et bien fondés à déposer plainte pour ces faits. On a vu cette situation jugée en Italie.

FS : Comment voyez-vous l'avenir ?

JPJ : La démocratie est une approche systémique, tenant compte de l'ensemble de la population, et non pas d'une minorité (personnes âgées ayant en plus d'autres pathologies). Or, une grande partie de la population correspond essentiellement à des porteurs sains (appelés curieusement « malades asymptomatiques ») ou des cas bénins.

Nous ne pouvons accepter qu'une minorité de Scientocrates dirige, par la peur du virus, la majorité de la population, sous couvert d'être les soi-disant sauveurs de l'Humanité, alors qu'ils sont en échec face au cancer, au Sida, au paludisme, au diabète, etc... Tel ce « grand »

diabétologue qui ne guérit pas le diabète, mais qui, sur une grande chaîne de TV, face aux arguments d'une généticienne expliquant pourquoi ces vaccins anti covid, ne sont pas des vaccins mais des injections d'OGM, et induiront des effets indésirables graves et très nombreux, se permet de vanter au contraire les bienfaits du vaccin en disant « *Je m'en rapporte au ratio bénéfiques/risques* », répétant ainsi une litanie livresque, puisque, par définition, on ne connaît pas encore (et lui encore moins) les risques à long terme.

Le caractère dogmatique de ce genre de savants-ignorants explique la Thalidomide, le Distilbene, l'amiante, le sang contaminé, le Viox, le mediator, le Levothyrox, la Depakine, les statines, etc...

La science s'est aujourd'hui écartée du bon sens.

L'avenir dépend de nous tous : Si nous restons des moutons acceptant toutes ces incohérences et ces contradictions, nous n'avons pas remarqué que les premiers qui ont vacciné ont été les Anglais. Quelques jours plus tard est apparu le variant anglais...

Si nous restons des moutons dans la peur du virus, l'on peut imaginer le commentaire d'un journaliste de l'an 2035 :

*« Nous craignons de plus en plus la 27ème vague... Il n'existe toujours pas de traitement. ..Un 43ème confinement est inévitable. Les Français se sont trop relâchés, nos trois hôpitaux sont à saturation : 2 des 3 lits de réanimation sont occupés. Surtout restez prudents et faites bien votre 56ème rappel de vaccin... »* Extrait du livre de Jean-Pierre JOSEPH auteur de « *Vaccins, on nous aurait menti ?* » (Testez éd.)

FS : Comment font les victimes (médecin ou particulier) pour rejoindre la démarche de votre groupe d'avocats ?

JPJ : les plaintes et démarches ont été mises à disposition sur le site de l'association BonSens.org dont je salue l'approche. Il est important que les victimes puissent se fédérer et surtout parler entre-elles de la situation.

Les victimes peuvent donc retrouver les plaintes à l'adresse suivante : [bonsens.info/plaintes-collectives](https://bonsens.info/plaintes-collectives) .



Les victimes peuvent choisir la plainte qui leur convient, un petit formulaire à remplir est mis à disposition ainsi que la plainte. La simplicité et la clarté de la communication sont clés afin que le plus grand nombre puisse avoir accès.



---

[Voir aussi la section Avocats dans le menu du site :

- Dr Reiner Fuellmich (Allemand)
  - <https://www.fuellmich.com/>
  - <https://corona-ausschuss.de/>
  - Chaîne YouTube
- Me Virginie de Araujo-Recchia
  - Rapport Dictature 2020
  - Action collective
  - Interview
- Me Frédéric Pichon
  - Avocat de Riposte laïque
  - Contact
- Me Carlo Brusa
  - Avocat de RéinfoCovid
  - Réaction 19
  - Réaction 19 – Actualités
- Me Jean-Pierre Joseph
  - Association Bon Sens
  - Interview
  - Suppression du masque
  - Requête

- Laissons les médecins prescrire
- Me Thibault Mercier
  - Cercle Droits et Liberté
    - Présentation
    - Recours
  - Crise sanitaire
- Robert Kennedy Jr
  - Textes et videos en anglais et français
- Me Jean Dury
  - Couvre-feu et libertés
  - Les brimés de la pandémie]